

Connaître la réglementation applicable.

Evaluation des risques et choisir les moyens de protection adaptés au travail à réaliser.

■ PUBLIC - PREREQUIS

- Personnes aptes médicalement pour le travail en hauteur
- Toute personne exécutant même occasionnellement des travaux en hauteur

■ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Etre sensibilisé aux risques de travail en hauteur
- Etre capable de choisir les moyens de protection adaptés au travail en hauteur et de les mettre en œuvre
- Identifier et évaluer les risques de chute selon le lieu de travail, son environnement et la nature des travaux à réaliser
- Maîtriser les principes de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur
- Reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (collective et individuelle)
- Savoir utiliser les équipements de protection individuelle

■ PEDAGOGIE

- Alternance d'apports théoriques par vidéo projection, films et d'exercices pratiques : manipulation des EPI apportés par les stagiaires
- Mise en situation réelle et étude de cas de conditions de travail en hauteur, accompagnée d'actions correctives

Durée :

- Formation : 1 jour de théorie en salle + 0,5 jour d'exercices pratiques (adaptables en fonction des besoins de l'entreprise)

Document remis : Chaque stagiaire reçoit un support de cours

PROGRAMME

Formation théorique

- Contexte réglementaire et responsabilité
- Les risques liés au travail en hauteur (statistiques des accidents) et prévention
- Moyens de protection collective :
 - Moyens fixes et mobiles
 - Appareils d'élévation de personne
 - Le balisage et la signalisation
- Dispositifs de protection individuelle :
 - Etude des risques
 - Accrochage du harnais
 - Facteurs de choix du dispositif de protection
 - Conséquence d'une chute
 - Vérification et autocontrôle
- Les différents moyens de protection pour le travail en hauteur (adaptable en fonction des besoins de l'entreprise) : Moyens d'accès au poste de travail et circulation en hauteur. Utilisation des échelles, des escabeaux et marchepieds. Utilisation des échafaudages. Utilisation des harnais de sécurité. Conditions d'utilisation des techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes

Travaux Pratiques

- Vérification de l'état du matériel avant utilisation
- Mise en œuvre des moyens de protection du travail en hauteur (à déterminer en fonction des besoins de l'entreprise)
- Exercice pratiques d'intervention en hauteur
- Mise en situation avec le matériel du site
- Stockage et entretien du matériel

Evaluation des connaissances et du savoir faire